



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 janvier 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 38

Convocation du Conseil Municipal :
le 16 janvier 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 31 janvier 2006

**Utilisation du gymnase du Lycée Saint-André - Notre Dame par les
associations niortaises**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, Mme Catherine REYSSAT, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jacques LAMARQUE donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mlle Karen NALEM donne pouvoir à Mme Andrée CHAREYRE.
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.
M. Franck GIRAUD donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Conseillers :

Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, M. Dominique GUIBERT, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 janvier 2006

DELIBERATION D20060010

Sports

**Utilisation du gymnase du Lycée Saint-André - Notre Dame par
les associations niortaises**

Madame Françoise BILLY, Première Adjointe, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Le dynamisme des associations sportives niortaises entraîne de leur part des besoins sans cesse croissants d'équipements adaptés, auxquels les services municipaux s'efforcent de répondre par un planning particulièrement rigoureux des installations disponibles.

A cet égard, la Ville de Niort a l'opportunité de disposer, au profit de ces associations, des plages horaires (hors temps scolaire) du Gymnase du Lycée St André / Notre Dame laissées disponibles par cet établissement d'enseignement.

Cette utilisation sera consentie moyennant un coût horaire maximal de **15 €** pour la saison sportive 2005-2006.

Aujourd'hui, ce gymnase est utilisé par le Football Club Pexinois. Le coût maximal d'utilisation pour cette association s'élèvera donc à **780 €**.

Imputation budgétaire : 011 400 6132 # 06116

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la convention jointe,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjointe déléguée à la signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	7

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN
La Première Adjointe

Françoise BILLY

[Ordre du jour](#)